



**CDAD 48**  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE  
L'ACCÈS AU DROIT DE LA LOZÈRE



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



point-justice  
Lozère

# Colloque sur les violences intrafamiliales





# Colloque sur les violences intrafamiliales

**Seconde édition**  
**Le 22 Novembre 2022 à**  
**Mende**

L'enfant Victime de Violence intrafamiliale : s'informer, échanger, construire ensemble

Les mots du président du CDAD à l'occasion du colloque :  
Mr GALLEGO Yves a pu rappeler l'importance de la lutte contre les violences intrafamiliales, de la nécessité de la prise en compte et prise en charge de l'enfant TOUJOURS victime de ces violences. Ce colloque s'inscrit dans les actions liées à la Journée Nationale de Lutte contre les Violences faites aux femmes du 25 Novembre.



# LA CONFERENCE TABLE RONDE

- Qu'est-ce qu'un enfant victime ? (et évolutions ces dernières années, notamment liées à loi du 7/02/22)
- Comment détecter ? et quelles difficultés ?
- Quid des parents auteur : quid de l'autorité parentale ? quid de l'avenir de la famille ?
- Quels accompagnements / Quelles prises en charges (de qui, quelles durées) ?
- 





## RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT BASÉES SUR LA MÉDIATION ANIMALE



- La médiation animale au service de l'autonomie de l'enfant : comment ça marche
- Eclairage à partir des neurosciences : impacts de la VIF, immédiats et durables



# LES THEMES DES ATELIERS

1er atelier : détecter et alerter

- Comment repérer des signes ? (à l'école, au sport, chez le généraliste, ...)
- Les outils disponibles pour repérer, quoi, qui, comment ? des formations ?
- Alerter : qui, où, comment à quelles améliorations
- Les liens entre les différentes professions : existants et améliorations ?





# LES THEMES DES ATELIERS

2ème atelier : L'accompagnement de l'enfant pendant et après

- o Accompagnement de l'enfant : comment cela fonctionne aujourd'hui et comment faire davantage ou mieux le lien (social, justice, école...)
- o L'enfant et la Justice : quels adultes autour de l'enfant ? des compétences spécifiques pour accompagner l'enfant ?
- o Le suivi et accompagnement : ce qui se fait aujourd'hui, et quelles suggestions ?



# DETECTER ET ALERTER POUR UN ENFANT VICTIME DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

## Les atouts et les limites de la détection et de l'alerte :

Atouts des dispositifs existants :

- Le CIDFF de Lozère est un partenaire privilégié sur cette thématique
- une travail de partenariat facilité pour les professionnels.

Difficultés mises en évidence :

- Difficultés d'identifier clairement qui fait quoi.

## Les propositions :

- Importance de croiser les regards et de ne pas rester seul en tant que professionnel : Développement d'échanges interprofessionnels.
- Circuit de l'information à améliorer, notamment les suites d'une IP.
- Développer la prévention en milieu scolaire ( formation des personnels?)
- Nécessité d'un medecin scolaire plus disponible.
- Une meilleure lisibilité et une sensibilisation des citoyens avec la création d'un organigramme afin d'identifier le rôle de chaque acteur et ses missions.
- Création d'un référent ou un numéro dédié aux professionnels travaillant avec les enfants.
- Renforcer la formation des professionnels pour améliorer la détection des violences intrafamiliales, ( Notamment pour les professionnels travaillant hors institution)
- Intervention d'un service social dans le 1er degré.
- Suivi de l'élève d'une école à l'autre ( même autre Département).

# L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT PENDANT ET APRES

## **Les atouts et les limites de la prise en charge :**

- une prise en compte accrue au niveau des acteurs police/justice des violences intrafamiliales
- Une mise à l'abri possible de l'enfant victime et du parent victime.

Toutefois, cet accompagnement peut connaître des limites :

Au niveau de l'accompagnement individuel : en Lozère il y a une difficulté d'accès à la prise en charge des soins. ( psychologique notamment)

## **Les propositions**

Concernant l'accompagnement de l'enfant:

- Assurer la continuité du soin et de la mise en réseau.
- Améliorer la procédure de prise en charge pour les soins psychiatriques.
- Améliorer la coordination des acteurs lors de l'accompagnement.
- Création d'une fiche réflexe urgence VIF.
- Accompagnement de l'auteur au plus tôt.
- Nécessité d'accompagner la parentalité sur le plan systémique. mais également individuel pour l'auteur

# Les Outils à disposition :

Afin de commencer à apporter des réponses aux propositions soulevées lors de ce colloque, le CDAD48 en partenariat avec les différents professionnels locaux, a pu rédiger un Guide Pratique " Détecter, Alerter et Accompagner un enfant victime de violence intrafamiliale.

Ce guide à destination de tout professionnel œuvrant auprès d'enfant est disponible ici : <https://www.cdad48.fr/acces-au-droit/acces-au-droit-pour-les-professionnels/>

# REMERCIEMENTS

- NOUS REMERCIONS TOUS LES INTERVENANTS ET PARTICIPANTS
- NOUS REMERCIONS L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE DROIT DU CDAD AINSI QUE LA MAIRIE DE MENDE.
- NOUS REMERCIONS PARTICULIEREMENT MME BOUTELOUP CLAIRE, MODERATRICE DE CETTE JOURNÉE.
- ENFIN, NOUS REMERCIONS LA PRESSE AYANT COUVERT L'EVENEMENT



# CDAD 48

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE  
L'ACCÈS AU DROIT DE LA LOZÈRE



**FACEBOOK**  
**CDAD48**



**TWITTER**  
[@Cdad48](#)



**WWW.CDAD48.FR**